

démission ou de la mutation de son dernier agent, a adopté une motion portant qu'ils s'occuperaient eux-mêmes de nommer leur propre agent, et au diable le gouvernement fédéral.

J'approuve pleinement cette attitude. Dans bien des cas, il serait aussi bien de laisser aux Indiens le soin de choisir eux-mêmes leurs agents; tel était d'ailleurs l'intention initiale. Cela n'est qu'un exemple pour démontrer le grand mécontentement qui règne chez les Indiens. Leur mécontentement s'est manifesté partout au pays. Il y a eu la marche en masse des Wabasca il y a quelque temps, et par la marche sur l'île de Vancouver des habitants de la réserve de Cowichan, qui ont essayé de se rendre au bureau principal de la Direction des affaires indiennes à Vancouver afin d'obtenir que l'on s'occupe de leurs problèmes de logement. Ce mécontentement est évident dans la situation qui règne dans la réserve de Saint-Regis et dans l'effondrement complet et la fin de l'aménagement communautaire.

Tout cela indique un mécontentement qui couve. Le temps est bien loin où le Parlement et le gouvernement pouvaient ne pas tenir compte des demandes du peuple indien. L'année dernière, les membres du comité étaient décidés à s'occuper des intérêts des Indiens. Si le comité avait eu l'occasion de rendre visite aux Indiens, de voir certaines de ces collectivités, il aurait sans doute pu accélérer les modifications apportées à nos mesures législatives visant les Indiens. J'aimerais dire en passant que beaucoup d'autres ont été très déçus en entendant le premier ministre annoncer il y a quelques jours les travaux pour la présente et la prochaine session, sans aucune mention des affaires indiennes. Cela montre encore une fois combien le gouvernement se désintéresse de cette question.

**M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka):** Monsieur l'Orateur, ce qui s'est produit au sein du comité m'a troublé moi aussi. J'ai l'intention d'appuyer la motion, car elle aidera peut-être à réparer le tort déjà causé. La difficulté qui s'est posée à ce comité, et dans l'ensemble du régime des comités, c'est que tout le régime a flanché. Trop de comités ont siégé en même temps. Les séances des comités ont été trop nombreuses et trop de députés ont voulu être à deux endroits à la fois, ils n'y ont pas réussi évidemment. Trop de comités se sont déplacés alors que d'autres cherchaient à siéger.

Comme on l'a signalé à maintes reprises, le comité dont il s'agit ici a cherché à s'organiser et à se rendre dans les réserves indiennes.

[M. Howard.]

Des fonctionnaires ministériels ont essayé, dans certains cas, d'organiser les voyages, mais les résultats ne furent guère satisfaisants. L'horaire était trop restreint. A vrai dire, les députés n'ont pas collaboré de façon à ce que les voyages soient une réussite.

Si j'appuie la motion maintenant, c'est tout simplement parce qu'en réduisant le nombre des membres du comité qui se rendront dans les réserves indiennes, on aboutira peut-être à quelque chose. C'est une bonne chose que le député de Skeena ait soulevé la question, car il a montré non seulement ce qui s'est produit dans le cas de ce comité, mais ce qui est arrivé à bien des comités de la Chambre au cours de la session. Toute l'affaire a été mal menée. Trop de comités ont siégé simultanément et trop peu de députés ont pu assister aux séances de chacun des comités. Nous devons tous reviser notre façon de penser, je pense, au sujet des comités. Si les députés ministériels chargés de l'organisation des comités n'arrivent pas à en réduire le nombre, nous devons insister pour que les députés fassent l'impossible pour assister plus nombreux aux réunions.

● (3.30 p.m.)

Je suis membre de cinq ou six comités et sous-comités et je constate que la situation dans ce comité-ci est pire qu'ailleurs. Sauf erreur, ce comité siège eu même temps que d'autres comités et il ne faut pas en imputer le blâme au président ou à qui que ce soit. Ses membres, ainsi que les Indiens, ont eu à en souffrir. Une fois au moins, sinon deux, les représentants des Indiens étaient prêts à témoigner devant le comité et la séance a dû être contremandée.

J'appuie la motion et j'espère qu'à la prochaine session on tiendra beaucoup plus compte, après mûre réflexion, de la somme de travail que les députés peuvent effectuer en comité. Il faudra en réduire le nombre et leurs membres devront assister aux réunions plus assidûment si l'on veut des résultats.

**M. G. W. Baldwin (Peace-River):** Je veux appuyer la proposition du député de Skeena dont le député de Parry-Sound-Muskoka a parlé. Je veux le faire sans esprit partisan. Les chapitres les plus honteux de l'histoire du Canada se cachent là, derrière une façade soigneusement blanchie.

Conformément au but de ce comité, approuvé par le ministre, les députés à la Chambre se sont réellement efforcés de présenter des suggestions constructives. Malheureusement, un mince filet de faits et de bonne volonté a été noyé, emporté dans un